



# ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE

Manifestation sous l'égide de la FSASPTT et de l'AFMT

## Barème des vacations Juges / Arbitres

<b>Galas Internationaux et Nationaux</b>	<b>Tarifs</b>
Délégué Officiel / Superviseur	200 €
Juge – Arbitre National (4)	100 €
Chronométrateur	60 €
Pesée la veille ou le matin (forfait 2 officiels)	100 €
Staff Complet d'Arbitrage (chèque de caution)	T = 760 €
GALA soirée : Au delà de 6 heures de présence (maxi 10 combats) – Forfait horaire	20 €
GALA avec 1 <sup>ère</sup> partie l'après-midi : vacations supplémentaires = tarifs « Compétition ligue »	
<b>Frais divers :</b>	
Déplacements : Frais km à 0,28 € du km (3 à 4 officiels par véhicules)	
Restauration : Prise en charge des repas autre que sandwich..!!	
Hébergement : Obligatoire si pesée la veille et si la manifestation est à plus de 2h de route du domicile du staff. Faire le point avec le superviseur de la soirée.	

<b>Compétitions Fédérales</b> Championnat de France – Coupe de France	<b>Tarifs</b>
Délégué officiel (superviseur)	150 €
Juges - Arbitres Officiels	80 €
Chronométrateur	60 €
Au delà de 8 heures de présence le jour de la manifestation (forfait)	20 €
<b>Frais divers :</b>	
Déplacements : Barème « MAPPY » (3 à 4 officiels par véhicules)	
Restauration / Hébergement éventuel : Voir avec l'AFMT.	

<b>Compétitions de ligues</b> Régionales – Départementales - Interclubs	<b>Tarifs</b>
Délégué officiel (superviseur)	110 €
Juges - Arbitres Officiels	70 €
Chronométrateur	50 €
<b>Frais divers :</b>	
Déplacements : Barème « MAPPY » (3 à 4 officiels par véhicules)	
Restauration / Hébergement éventuel : Voir avec la ligue.	

**Divers :** L'équipe d'arbitrage doit être composé au minimum de :

- 1 Superviseur, 4 Juges / Arbitres, 1 Chronométrateur = 6 officiels
- Vacation du médecin : 300 € (tarif indicatif) - Croix Rouge – Protection civile : 300 € à 500 € (tarif indicatif)